

« C'est un avantage commercial qui améliore aussi l'entreprise »

■ AURELIA RICCIARDI ■

En plus de la certification ISO 14001 en poche, Créaset et Hecht de Braine-l'Alleud sont enregistrées EMAS depuis 2022. Cette certification environnementale est plutôt rare en Belgique. Ce système reconnu au niveau européen, et soumis à un audit indépendant, témoigne de la bonne gestion environnementale de ces deux entreprises de communication visuelle. Geneviève Rousseau et Charlotte Hallez de Hecht et Créaset nous livrent leur vision du développement durable et l'impact d'EMAS sur les deux entreprises.



Les sociétés Hecht et Créaset occupent le même bâtiment à Braine-l'Alleud.

« Créaset était déjà une entreprise EMAS en 2010 », dit d'emblée Charlotte Hallez, en charge du référencement EMAS et ISO 14001 en plus de sa fonction de coordinatrice de projet et de conseillère en prévention chez Créaset et Hecht. « La certification s'est arrêtée lors du rapprochement entre Créaset et Hecht en 2017. Nous avons ensuite relancé la procédure d'enregistrement pour les deux sociétés ». Aujourd'hui, les deux entreprises – qui occupent le même bâtiment – font partie du groupe belge Koramic Visual Communication (KVC), spécialisé dans l'affichage, la PLV, le textile et la signalétique. KVC détient également Wollux et Marcel & Co ainsi que d'autres entreprises en France.

AVANTAGES COMMERCIAL ET ORGANISATIONNEL

La démarche environnementale de Hecht et de Créaset est unique au sein du groupe. L'origine de l'enregistrement EMAS tient à un client : la Commission européenne. « Le département événementiel de Créaset travaille pour la Commission européenne depuis près de 15 ans et EMAS faisait partie des exigences des appels d'offres pour pouvoir y participer. Nous en avons donc profité pour l'intégrer aux deux sociétés et c'est devenu par la suite un argument pour beaucoup d'autres clients », explique Geneviève Rousseau, Business Manager Sign & Display chez Créaset. « Nous travaillons beaucoup pour des sociétés de print management qui gèrent des



Charlotte Hallez est entre autres responsable des dossiers EMAS et ISO 14001 chez Hecht et Créaset.

travaux d'impression, notamment la PLV, pour de grandes marques comme Unilever, Coca-Cola, Nestlé... Ces print managers travaillent souvent à échelle européenne pour ces marques. C'est pourquoi EMAS devient un argument de vente même pour un producteur local », poursuit Charlotte Hallez. « La certification profite aussi à la gestion de l'entreprise. Elle nous impose de surveiller et de mesurer régulièrement nos consommations énergétiques, de matériaux ainsi que nos achats. Les certifications nous demandent aussi de réduire nos consommations et de trouver des solutions d'amélioration pour atteindre des objectifs de durabilité, ce qui débouche aussi sur une diminution des coûts », poursuit Charlotte Hallez. Pour obtenir l'enregistrement EMAS, les entreprises ont fait appel à un consultant externe afin de les guider dans la démarche à suivre. Les Objectifs de développement durable des Nations Unies ont également servi de



VOYAGEZ AU COEUR DE L'IMPRESSION !

Print.com offre un monde de possibilités infinies pour vous en tant que Professionnel des Arts Graphiques. Dans notre plateforme en ligne, vous pouvez trouver et comparer plus de 1000 produits d'impression pour vos clients : du petit au grand format, du textile et des emballages aux objets publicitaires les plus amusants. Fait avec coeur et sélectionné pour vous par notre équipe à Bruxelles. Jetez-y un coup d'œil !





Geneviève Rousseau, Business manager Sign & Display chez Créaset.

feuille de route. « Ensuite, à nous de tout mettre en œuvre en interne et de sensibiliser le personnel », dit Geneviève Rousseau.

GESTION OPTIMISÉE DES DÉCHETS ET DE L'ÉNERGIE

Une attention particulière a rapidement été portée sur la gestion des déchets. « Nous avons constaté que nous avons d'importantes chutes de matières. Nous avons donc mis en place des systèmes de récupération pour des écoles d'arts et d'autres organismes demandeurs de ce type de matériau. Cela nous permet de réduire nos déchets tout en faisant plaisir à d'autres », dit Charlotte Hallez. Les chutes qui font l'objet de dons sont souvent des matériaux difficiles à recycler, comme les vinyles en PVC. « Même les vinyles sans PVC ne sont pas facile à recycler, car il y a souvent une colle qui n'est pas adaptée au recyclage. C'est pour cela que nous cherchons des so-

lutions alternatives pour la fin de vie des déchets », affirme Charlotte Hallez. Il arrive ainsi que Créaset et Hecht fournissent aussi de très grandes bâches post-consommation à l'entreprise de travail adapté APAC, qui les transforme en divers produits, comme des sacs et des plumiers. Quant au reste des déchets, ils partent dans les filières de recyclage appropriées. « Nous recevons aussi des conteneurs spécifiques de notre fournisseur Igepa qui nous permettent de trier certaines matières de façon très organisée. C'est ensuite le fournisseur qui vient récolter ces déchets, comme les vinyles et des plaques, qui seront transformés en de nouveaux matériaux recyclés », explique Geneviève Rousseau.

En ce qui concerne la consommation des machines d'impression, Créaset et Hecht ont installé des capteurs intelligents de consommation d'électricité (et aussi d'eau) sur toutes les machines. « L'objectif était de déterminer quelles machines pouvaient être éteintes pour



Afin de réduire les déchets, les chutes de vinyle sont données à des écoles d'arts pour leur apprentissage.

Quelques mots sur l'enregistrement EMAS et les entreprises concernées

Le système de management environnemental et d'audit (ou EMAS pour Eco-Management and Audit Scheme) est un outil de gestion et d'audit environnemental créé par la Commission européenne. Disponible pour tout type d'organisation, EMAS permet d'évaluer, d'améliorer et de rendre compte de la politique environnementale d'une organisation. Une entreprise qui dispose d'une certification ISO 14001 peut obtenir un enregistrement EMAS en faisant valider un rapport environnemental qui doit respecter certaines règles. Contrairement à EMAS, ISO 14001 n'exige pas qu'une organisation publie périodiquement des informations concernant ses résultats environnementaux. Cependant, les exigences en matière de système de management environnemental sont identiques pour EMAS et ISO 14001, à savoir :

- Contrôler et identifier l'impact environnemental des activités, produits et services.
- Améliorer en permanence le management environnemental.
- Implémenter une approche systématique pour établir des objectifs environnementaux, les atteindre et les rendre publics une fois réalisés.

55 ORGANISATIONS EMAS EN BELGIQUE

D'après la liste publiée par Bruxelles Environnement en 2023, 55 organisations privées et publiques sont enregistrées EMAS en Belgique. On y retrouve majoritairement des institutions et services publics, dont beaucoup sont liés à la gestion des déchets, et des entreprises de divers secteurs. Dans le secteur de l'imprimerie, la plus ancienne à être enregistrée EMAS est l'imprimerie grand format Schmitz Digital Printing, à Ciney (2010). Ricoh Belgium est également enregistrée EMAS depuis 2012. En 2022, le groupe Créaset et Hecht (impression grand format) et Van der Poorten (offset et numérique) ont rejoint la liste.



m & c

MEDIA &
COMMUNICATION

PRINT | SIGN



***Abonnez-vous ici
à notre newsletter***

**VOTRE PLATEFORME D'INFORMATION
POUR L'INDUSTRIE DU PRINT & SIGN
ET DE LA COMMUNICATION VISUELLE**

Objectifs environnementaux de Hecht et Créaset

Atteints:

- Accroître l'offre de papier/carton recyclé de 30 % (de 0 à 96,868 tonnes entre 2021 et 2022)
- Augmenter de 15 % la production sur matériaux recyclés (de 0 à 47,873 tonnes entre 2021 et 2022)
- Diminuer de 5 % la quantité de papier gaspillé à production équivalente (de 0 à 4 % entre 2021 et 2022)

En bonne voie:

- Atteindre 20 tonnes de produits destinés à la réutilisation (5,06 tonnes en 2022 contre 1,71 T en 2021)

À venir:

- Autoproduction – photovoltaïque
- Procédé offset: utiliser des plaques sans développement (procédé actuellement en test)

consommer moins d'énergie. Il n'est pas pertinent d'éteindre certaines imprimantes, car leur redémarrage nécessiterait beaucoup d'énergie et de temps. Tandis que d'autres consomment beaucoup si elles restent allumées», explique Charlotte Hallez. Prochainement, une installation de panneaux photovoltaïques est aussi prévue chez Hecht et Créaset. Entre 2021 et 2022, les deux sociétés sont aussi passées de l'électricité d'origine fossile à de l'électricité verte.

ACHAT RESPONSABLE

Les deux sociétés ont également mis en place une procédure d'achat responsable en matière de produits, d'encre, de consommables, d'équipements de production, etc. « Nous avons élaboré un questionnaire auquel il faut répondre pour chaque achat, à savoir quel est notre besoin réel, quel en sera la consommation, que fera-t-on des consommables en fin de vie, existe-t-il une filière de recyclage? Avons-nous réellement besoin de telle machine ou faut-il chercher une autre technologie? Il y a une véritable réflexion derrière chaque achat, qui tient notamment compte de la consommation énergétique et du recyclage des matériaux», explique Charlotte



Quand c'est possible, les bâches géantes en PVC post-consommation sont données à des organismes pour la réutilisation.



Les HP Latex sont utilisées pour l'impression de supports souples.

Hallez. Les derniers investissements de Créaset ont d'ailleurs fait l'objet d'une telle réflexion. En octobre 2023, l'entreprise a investi dans deux imprimantes HP Latex L3600 en remplacement de trois anciennes imprimantes à base d'encre solvants. Ces imprimantes sont dédiées aux applications à base de vinyles. En 2019, Hecht, qui dispose aussi bien de presses offset grand format que d'imprimantes numériques, a également investi massivement dans des systèmes d'impression numériques à grands volumes. A savoir l'imprimante UV à bobines Acuity Ultra de 5 mètres de large et la Jeti Taurro H3300 LED hybride d'Agfa, de 3,3m de large. Celle-ci est utilisée 80 % du temps comme imprimante à plat de panneaux en carton, mais elle peut aussi imprimer des supports souples. « Ces investissements ont également été faits dans le cadre d'une transition écologique », commente Geneviève Rousseau. « Certaines applications ne peuvent pas être imprimées avec des encres UV en raison des risques de craquelure, c'est pourquoi nous utilisons aussi des HP Latex, dont les encres aqueuses sont plus souples », explique-t-elle. Les médias utilisés sont aussi sélectionnés avec soin. « Nous faisons la démarche de trouver des alternatives beaucoup plus écologiques et nos clients sont aussi demandeurs de vinyle sans PVC », dit Charlotte Hallez. « Nous avons un catalogue de matières plus écologiques et beaucoup de nos clients optent de plus en plus pour des matières en carton ou recyclées », poursuit-elle. La demande de matériaux sans PVC émane souvent des marques pharmaceutiques et cosmétiques. Ce sont souvent les supports en polypropylène (PP) ou en polyéthylène (PE) qui remplacent alors le PVC. Bien consciente que ces supports restent d'origine fossile, « on ne peut pas atteindre la perfection », dit Geneviève Rousseau. « Le but de la certification environnementale est d'améliorer les pratiques internes de l'entreprise pour tendre vers plus de durabilité, mais dans notre secteur il y a parfois certains points qui sont difficiles à améliorer. La certification EMAS ne consiste pas à éliminer d'office tout ce qui n'est pas écologique, mais à analyser ce qu'on peut améliorer », confie-t-elle. « En Belgique, il y a encore beaucoup de clients qui ne sont pas prêts à payer plus pour des matériaux écologiques. Le PVC reste deux fois moins cher que des solutions alternatives », ajoute-t-elle. A la question de savoir quelle est leur définition du développement durable, Charlotte répond : « Réfléchir à la fin de vie de ce qu'on produit » ; quant à Geneviève : « Améliorer constamment nos pratiques. La certification EMAS nous oblige à mettre sous la loupe les différentes étapes du processus d'impression. C'est une réflexion continue obligatoire pour ne pas perdre la certification. Chaque fois que nous trouverons une solution plus écologique nous l'adopterons ». ■